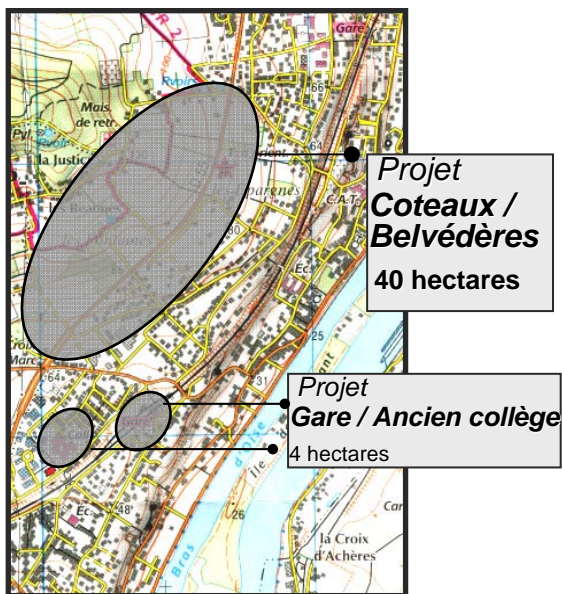




# NON à l'urbanisation des espaces naturels des Coteaux



**La majorité municipale veut urbaniser un espace naturel et agricole de notre commune reconnu comme site exceptionnel d'île de France...**

Cet espace dénommé "Les Belvédères" est situé sur le coteau d'Andrésey, de chaque côté de la RD 55.

**C'est une zone unique avec** des vues magnifiques sur l'île de France, s'étendant sur plus de 30 km, des espaces naturels à la lisière de la forêt de l'Hautil, une faune et une flore à préserver...

**Dimanche 27 juin : Grand pique-nique festif Sur les coteaux !**  
Pour découvrir ou profiter de ces espaces.  
**Réservez dès à présent cette date.** Plus d'info dans la prochaine lettre.

**Que voulons-nous pour notre commune ?**  
Transformer cet espace naturel en zone urbanisée...  
ou la protéger et la transmettre aux générations futures ?

## Il faut réfléchir aux conséquences...

Construire à cet endroit, c'est :

- ❖ détruire de façon irréversible l'un des plus beaux espaces naturels d'île de France
- ❖ mettre en danger la bio-diversité par une rupture du couloir écologique
- ❖ transformer la RD55 en boulevard urbain
- ❖ augmenter la circulation automobile et ses nuisances sur la santé (bruit, pollution...)

Vu le dénivelé, il n'est pas réaliste de penser que les habitants se déplaceront à vélo même si des pistes cyclables sont construites.

## D'autres options sont possibles pour valoriser cet espace naturel sensible :

Ecoparc, terres agricoles bio, éco-fermes, jardins familiaux, potagers scolaires, AMAP, etc.

« Eco-quartier », « Parc Naturel Habité », « Développement Durable et agenda 21 » ... : restons critiques derrière l'utilisation de ces termes à la mode

- « Eco-quartier » : Il est tout à fait possible de faire de l'éco-quartier sur des quartiers existants. Pourquoi faudrait-il bétonner des espaces aujourd'hui naturels pour le faire à Andrésey ? Pourquoi la mairie n'a-t-elle pas choisi de développer en « eco-quartiers » les 2 projets immobiliers qu'elle vient de lancer (rue des courcieux, rue de l'Hautil / église), le projet en réflexion rue du Bel Air, le projet Gare ?

- « Parc Naturel Habité » : le nom est séduisant, mais il faut bien comprendre que cela signifie construire des habitations sur des espaces qui sont aujourd'hui totalement naturels.

- « Agenda 21 » : les quelques habitants qui ont pu suivre l'Agenda 21 lancé par la mairie sont déçus, mécontents et ont l'impression d'être manipulés : manque de transparence, refus de la mairie de rendre public les comptes-rendus des ateliers, décalage entre la communication de la mairie et la réalité de la concertation... pourquoi le projet des coteaux n'a-t-il pas été présenté et discuté lors des ateliers Agenda 21 d'avril dernier ?

## Ce projet d'urbanisation va à l'encontre des choix et recommandations de tous :

- ❖ **Les communes limitrophes protègent leurs espaces naturels** : Maurecourt a créé un "couloir écologique" Hautil/berge de l'Oise, Chanteloup a classé Espace Naturel Sensible la totalité du coteau, Carrières fait de même avec ses bords de Seine, couloir intercommunal entre Maurecourt et Evécquemont en projet...
- ❖ **Prise de conscience de tous, y compris des pouvoirs publics des problèmes liés à l'étalement urbain et à la disparition de l'agriculture de proximité** : position claire des ministères de l'agriculture et de l'environnement contre l'étalement urbain, **rappel par le président du Sénat G. Larcher** de l'importance pour le péri-urbain de conserver une agriculture de proximité, opposition vive d'associations de défense de l'environnement d'île de France (Comité de Sauvegarde de Chanteloup et environs...)
- ❖ Il s'agit d'une **zone considérée comme continuité écologique par la région île de France.**

Tirage sur papier recyclé- ne pas jeter sur la voie publique

**Si comme nous, vous n'êtes pas d'accord avec le projet d'urbanisation des coteaux, lors de la consultation publique du mercredi 30 juin, votez NON**

## Ce projet d'urbanisation des coteaux est grave.

**Vous souhaitez (ré)agir ? Voici quelques propositions :**

- Parler de ce projet à vos amis, vos voisins, votre entourage... il faut que tout le monde comprenne l'enjeu.
- Vous inscrire à notre lettre d'information, soutenir le collectif, participer à des actions, signer notre pétition... en allant sur [www.collectif-andresy.com](http://www.collectif-andresy.com) ou en nous contactant : [collectif.andresy@gmail.com](mailto:collectif.andresy@gmail.com) / 01 39 74 92 07 / 06 11 77 41 93
- Participer au débat sur le forum : <http://andresycitoyenne.exprimetoi.net>